
1. **Conférence-débat : Apprentissages en milieu carcéral** Organisée par le Comité Mondial des Apprentissages (CMAtlv) et la Cité des Métiers (CDM), en partenariat avec l'Institut UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie (UIL)

Dans le cadre d'un partenariat entre le CMAtlv et la Cité des métiers, le CMAtlv et l'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie (UIL) organisent en ligne la 5^{ème} conférence-débat, **23 novembre 2022** de 17h30 à 19h30 (CET), en ligne.

Intitulé « Apprentissages en milieu carcéral », cet événement constituera une opportunité d'aborder d'importantes questions concernant l'avenir de l'éducation en milieu carcéral. Il permettra également de procéder à un examen des politiques actuelles d'éducation en milieu carcéral et de leurs résultats en France et ailleurs dans le monde. Enfin, il permettra d'échanger sur l'importance pour les détenus d'accéder à l'éducation et à la formation et d'éclairer sur la disparité entre la théorie et la réalité sur le terrain, l'accès à une éducation de qualité en milieu carcéral se heurtant toujours à de nombreux obstacles. Les intervenants exposeront les défis à surmonter et fourniront des exemples de bonnes pratiques dans la mise en œuvre du droit fondamental à l'éducation en prison.

2. **Ordre du jour provisoire et inscription**

Date et heure : Mercredi 23 novembre 2022, **de 17h30 à 19h30 (CET)**

Interprétation vers l'anglais assurée par Mme Claire SIMON

Pour s'inscrire à l'événement en ligne, merci de cliquer sur le lien suivant :
https://us02web.zoom.us/webinar/register/WN_B798I5iTSjWX2rNukrUBdw

Une fois inscrit, vous recevrez une confirmation par courriel comportant des instructions pour participer à l'événement.

Heure	Sujet
17h30	<i>Remarques de bienvenue et animation</i> Marie Macauley, Spécialiste de programme, Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie
17h35	<i>Brève allocution d'ouverture</i> M. Rafaël Ricardou, directeur de la Cité des métiers de Paris La Villette M. Alexandre Ginoyer, Président du CMAtlv Comité mondial pour les apprentissages tout au long de la vie

17h45	<i>Résultats des recherches de l'UIL – Une revue de la littérature</i> Mme Fanny Salane Maître de conférences en sciences de l'éducation, Université Paris Ouest Nanterre – La Défense, Équipe « Crise, écoles, terrains sensibles », CREF
18h00	<i>Expériences françaises</i> ! M. Dany Mont, Syndicaliste (cadres du ministère de la Justice), Responsable du centre pour peine aménagée de Villejuif, ancien responsable du service du travail et de la formation professionnelle des détenus du centre pénitentiaire de Fresnes (7 min) ! M. Mustapha LAROUCI, Consultant formateur, Chef d'entreprise, ancien enseignant du centre pénitentiaire de Fresnes (7 min) ! Mme Dominique PIPARD, présidente de l'Association « Lire c'est Vivre » (7 min) ! Mme Cécile DELEPLANQUE, responsable de Wakeupcafé Paris (7 min)
18h30	<i>Expériences canadiennes</i> Nom en attente Chaire UNESCO de recherche appliquée pour l'éducation en prison
18h40	<i>Expériences marocaines</i> M. Moulay Driss AGUELMAM Directeur de l'action culturelle et de la réinsertion des détenus Maroc
18h50	A déterminer
19h00	<i>Questions-Réponses et débat</i>
19h25	<i>Remarques de clôture</i> M. Alexandre Ginoyer, Président du CMAtlv Comité mondial pour les apprentissages tout au long de la vie

3. En toile de fond, le projet « Éducation en milieu carcéral » de l'UIL

Quelque 11 millions de personnes dans le monde sont incarcérées dans des institutions pénales, ce qui correspond à un taux moyen d'incarcération de 145 prisonniers pour 100 000 habitants de la planète. Ces chiffres sont en constante augmentation. En raison du surpeuplement fréquent des prisons, de nombreuses institutions pénales dans le monde connaissent une situation de crise et sont dans l'incapacité de fournir des services tels que l'éducation, conformément aux standards internationaux. Cependant, l'éducation constitue un droit humain fondamental dont les détenus ne devraient pas être privés. Ancré dans la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations unies et situé au cœur de la mission de l'UNESCO, le droit à l'éducation implique un droit à l'apprentissage tout au long de la vie. Il convient donc de fournir un accès à une éducation de qualité du premier au dernier jour de détention et au-delà.

Il existe toutefois quelques poches de services éducatifs efficaces dans les prisons, mais bien que les expériences de divers pays en la matière soient susceptibles de fournir une orientation sur la façon de promouvoir l'éducation en milieu carcéral, une collecte et une analyse systématiques des éléments probants sur l'efficacité des pratiques éducatives en prison font défaut. L'UIL a par conséquent lancé une initiative sur l'éducation en milieu carcéral visant à améliorer les politiques et pratiques actuelles dans ce domaine et à stimuler et promouvoir les

échanges professionnels sur le sujet entre les décideurs politiques et les chercheurs et praticiens de toutes les régions du monde.

Dans le cadre de ce projet, l'UIL a élaboré une revue de la [littérature exhaustive sur le thème de l'éducation en milieu carcéral](#). Ce webinaire permettra entre autres de mettre en lumière les résultats de la recherche sur le droit des détenus à l'éducation et d'en débattre avec la communauté éducative dans son ensemble et les partenaires d'apprentissage tout au long de la vie.